

Accord de coopération et d'union douanière CEE /Saint Marin et protocole

1991/1261(CNS) - 28/02/2002 - Acte final

Le Conseil a adopté la décision 2002/245/CE concernant la conclusion de l'accord de coopération et d'union douanière entre la Communauté et la République de Saint-Marin et du protocole audit accord à la suite de l'élargissement ayant pris effet le 1er janvier 1995.